





Études thématiques

N° 298 / Avril 2020

L'ARCHIPEL DES GAMBIER



	Archipel des Gambier	Commune des Gambier
Principales îles	Aukena, Mangareva, Taravai	Archipel + Maria Est, Marutea Sud
Superficie émergée	31 km²	46 km²
Population	1 431 habitants (2017)	1 535 habitants (2017)
Situation	1 600 km de Tahiti ; 540 km des îles Pitcairn	
géographique		
Rattachement	Subdivision administrative des Tuamotu-Gambier	

ARCHIPEL DES GAMBIER

Archipel le plus oriental de la Polynésie française, les Gambier sont composés d'une poignée d'îles hautes, disséminées dans un unique lagon. Six d'entre elles sont habitées, mais la majeure partie de la population se concentre à Mangareva, chef-lieu politique et cœur économique d'un ensemble particulièrement isolé.

Découvert en 1826, l'archipel constitue la porte d'entrée vers la Polynésie pour les missionnaires catholiques. Cette évangélisation, qui conduit au désenclavement de la région, provoque également une chute importante de la population en raison des migrations et des maladies : en 1887, les îles ne comptent plus que 463 habitants contre environ 5 000 un siècle plus tôt. Il faut attendre les années 1960 pour que les activités induites par les essais nucléaires dans l'île voisine de Morurua et plus tard l'avènement de la perliculture encouragent une inversion des flux migratoires.

Administrativement, l'archipel s'organise autour de la commune des Gambier qui chapeaute également les atolls voisins de Maria, Marutea Sud ainsi que quelques îles inhabitées de l'Ouest des Tuamotu. Les services administratifs sont quant à eux délégués à la circonscription administrative des Tuamotu-Gambier (CTG) pour le Pays et à la Subdivision administrative des îles Tuamotu-Gambier (SAITG) pour l'État.

Une vie économique riche et dynamique

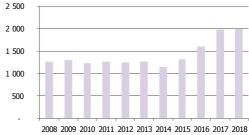
Avant-poste de la perliculture polynésienne depuis la fin du XX^e siècle, le lagon de Mangareva, qui fournit à lui seul le tiers de la production du pays, est la source d'un dynamisme économique tangible.

Une économie fondée sur la perliculture

La fraîcheur de la température, liée à la situation méridionale de l'archipel et l'ouverture du lagon, qui assure le renouvellement de l'eau, offrent des conditions idéales pour la production de perles reconnues pour leur lustre et leurs couleurs. Elles permettent également la concentration des différentes étapes de la production : du collectage des naissains jusqu'à la récolte des perles, garantissant autonomie et productivité aux quelques 160 perliculteurs qui ont développé un modèle économique résilient dans un secteur sensible aux aléas conjoncturels.

Afin d'endiguer les baisses de prix intervenues sur la décennie, certains perliculteurs ont choisi de s'associer en animant le groupement d'intérêt économique (GIE) Poe O Rikitea. Il valorise aujourd'hui près d'un tiers de la production au cours de ventes aux enchères qui offrent des résultats convaincants.

Superficie des concessions maritimes aux Gambier (en ha)



Source : Direction polynésienne des affaires maritimes

LA PERLICULTURE, UN SECTEUR FRAGILE

La perle de Tahiti, issue de la greffe d'une huître spécifique, la pinctada margaritifera, est produite en Polynésie française depuis les années 1990. Après des années d'expansion, la production est confrontée à la concurrence d'autres perles (Akoya, perle australienne...) dans un contexte international ponctué de crises (tremblement de terre de Kobe en 1995, crise financière asiatique de 1997, crise de 2008 et plus récemment mouvements sociaux à Hong Kong). Face à cette demande irrégulière, la multiplication des exploitations et de leurs surfaces, associée à un manque d'organisation de la filière, a conduit à une surproduction chronique, notamment de perles de moindre qualité, qui grève les cours. Ainsi, alors que la perliculture générait plus de 20 milliards de F CFP de recettes en 2 000 pour 11,7 tonnes de perles exportées, elle n'en a obtenu que 7,5 milliards en 2018 en dépit d'une progression de 6,3 % des volumes. La détérioration de la conjoncture depuis 2019 induite par les incertitudes liées au marché international (mouvements sociaux à Hong-Kong, Coronavirus...), et aux mutations internes, entraîne les prix à la limite du seuil de rentabilité.

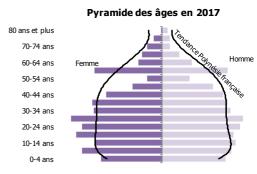
Cette prédisposition au dialogue a favorisé l'activation en décembre 2019 d'un comité de gestion décentralisé instauré par la réforme de la filière de 2017. Ce nouvel organe pourrait permettre de mettre progressivement en place des mesures spécifiques, notamment à l'encadrement de la production locale, mais également de porter la voix des perliculteurs de l'archipel dans la prise de décisions stratégiques à l'échelle du Pays.

Une démographie dynamique

Le dynamisme économique rejaillit sur l'emploi puisque selon les données du recensement de 2017, l'archipel affiche un taux de chômage de seulement 6,7 % et un taux d'emploi de 63,3 %¹. Les jeunes (15-24 ans) et les séniors (50-64 ans) font partie de la population qui rencontre le plus de difficultés à trouver un emploi.

La vigueur du marché du travail favorise une immigration économique régulière. Ainsi, une part importante de la population recensée en 2017 résidait en 2012 soit dans un autre archipel (30 %), soit hors du pays (4,4 %), France ou autre.

Enfin, en dépit de l'augmentation rapide du nombre des plus de 60 ans (+35 % en 5 ans), la population est encore jeune : en 2017, 49,3 % des habitants ont moins de 30 ans, contre 46 % pour l'ensemble de la Polynésie française et seulement 40 % en moyenne dans les Tuamotu-Gambier.



Source : Rencensement de la population

Le dynamisme démographique des Gambier se traduit par un taux de natalité de 15,6 ‰, au-dessus de la moyenne polynésienne (14,2 ‰). Entre les deux derniers recensements (2012-2017), 111 naissances ont été enregistrées pour atteindre une population de 1 535 habitants.

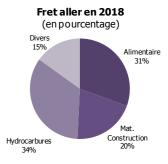
Des spécificités contraignantes

Les 1 600 kilomètres qui séparent les Gambier de la capitale de la Polynésie française constituent un obstacle pour le développement économique et social de l'archipel d'autant plus important que la population riveraine est réduite. L'offre de transport s'impose comme un enjeu structurant qui conditionne l'acheminement des biens et des personnes. Également concernés, les services souffrent d'une faiblesse structurelle en raison du coût de leur maintien sur place.

Le coût de l'isolement

Dans leur grande majorité, les personnes utilisent le service aérien pour se rendre dans les Gambier. Ils empruntent la liaison bihebdomadaire entre Tahiti et l'aérodrome local de Totegegie opérée par la compagnie Air Tahiti qui offre environ 70 places et quelques centaines de kilogrammes de fret.

Pour le transport de marchandises, les liaisons maritimes sont opérées par deux navires de compagnies privées, le Nuku Hau et le Taporo VIII, qui effectuent en moyenne une touchée par mois chacun au port de Rikitea. Ils permettent d'acheminer de nombreux biens de consommation sur l'île, principalement des hydrocarbures (34 % du total en 2018) et des denrées alimentaires (31 %) et d'exporter la modeste production locale, dominée par les nacres (50 %). Les volumes de ces dernières ont d'ailleurs fortement progressé, +272 % en trois ans, accompagnant la croissance rapide de la perliculture et offrant un complément de revenu aux exploitants. Ces échanges n'en restent pas moins déséquilibrés, le flux aller pesant 5 fois plus que le flux retour.



Source : Direction polynésienne des affaires maritimes

¹ En Polynésie française, le taux de chômage s'élève à 21 % en 2017 et le taux d'emploi n'est que de 51,9 %.

L'éloignement des Gambier, et la fracture numérique qui en résulte, alimentée par la distance, impacte la vie quotidienne des Mangareviens: seuls 38,3 % des foyers disposaient d'un accès Internet en 2017 contre 61,4 % à Tahiti. En outre, ils sont tributaires d'une connexion satellitaire aux performances médiocres. Pour accéder au haut débit, ils pourraient bénéficier des projets de câbles sous-marins en cours (extension du câble Natitua qui doit relier la Nouvelle-Zélande à l'ouest des Tuamotu, pose d'un câble entre le Chili et la Chine).

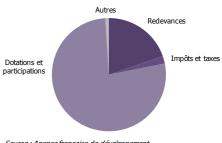
Au delà des contraintes géographiques, la taille du marché local ne permet pas l'implantation d'activités de services. La présence bancaire n'est assurée que par le guichet de l'Office des postes et télécommunications (OPT) et un service itinérant de la Banque Socredo. Il en va de même pour plusieurs services marchands (assurances...) et non-marchands (administrations, médecins, enseignement secondaire...), ce qui rend les déplacements vers Tahiti presque indispensables.

Une autorité publique structurante

Acteur public le plus à même d'entretenir la proximité avec ses habitants, la commune s'impose comme un protagoniste phare de l'organisation de la vie dans l'archipel. S'appuyant sur un budget de fonctionnement d'environ 210 millions de F CFP et une trentaine d'agents municipaux, elle prend en charge l'entretien des espaces publics, des infrastructures et elle organise les activités de l'école élémentaire et du centre médical.

Elle propose également plusieurs services à ses administrés, notamment en gérant une régie sur la production et la vente de graviers afin d'en éviter les importations. Selon ses compétences, elle prend en charge la gestion des déchets, l'alimentation et l'entretien du réseau électrique¹ et assure les investissements afférents. Toutefois, la potabilisation de l'eau, objectif de longue date, peine à être mise en œuvre. Bien que les deux réseaux de distribution (Gatavake et Tepeka) soient traités par chloration depuis 2003, le manque

Produits de fonctionnement au budget communal (2018)



Source : Agence française de développement

d'entretien et de suivi ont conduit à une dégradation progressive de la situation ces dernières années. Elle devrait se normaliser prochainement ; l'achat d'un osmoseur solaire et la remise en place de l'autocontrôle de la qualité des eaux sont actuellement à l'étude.

Les ressources générées par ces régies abondent les ressources propres de la commune et sa capacité d'autofinancement de ses investissements. Elles sont renforcées par les dotations non affectées au titre du Fonds intercommunal de péréquation (FIP). Ce budget n'en reste pas moins insuffisant et des subventionnements du gouvernement local et de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux, etc.) sont régulièrement accordés pour financer les projets structurants. Le Contrat de projets signé en 2008 et renouvelé pour la période 2015-2020 par l'État et la Polynésie française encadre un cofinancement pour certains projets d'infrastructures. Grâce à ce soutien, la Commune recourt peu à l'emprunt. L'encours de sa dette se limite à un emprunt de 40 millions de F CFP contracté en 2017 auprès de l'Agence française du développement pour l'achat du concasseur à graviers précité.

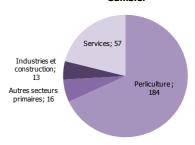
Les pistes d'une diversification économique

La baisse du prix des perles fragilise non seulement les exploitations, mais aussi de la totalité du secteur marchand local, qui en est très dépendant. Une diversification des activités apparaît indispensable pour réduire la dépendance des Gambier vis-à-vis de la perliculture et trouver une nouvelle dynamique économique.

Pêche: une ressource naturellement abondante

Les importantes ressources halieutiques du lagon et des eaux territoriales environnantes constituent un potentiel encore peu exploité. Bien que plusieurs pêcheurs soient déclarés, la production est essentiellement consommée sur place. Les expéditions de produits de la mer par fret maritime sont de 6,4 tonnes en 2018 (dont 2,6 tonnes de korori, fruits de mer, sous-produits de la perliculture), volume en recul par rapport aux années précédentes, en particulier pour le poisson (-36 % en un an). Il faut toutefois noter que ces approximations des échanges excluent par définition le fret aérien qui peut être privilégié pour certaines productions plus fragiles, mais à fort potentiel, telles que les langoustes et autres fruits de mer frais.

Entreprises actives par secteur inscrites aux Gambier



Source : Répertoire territorial des entreprises

¹ L'eau et l'électricité, qui avaient fait l'objet d'une délégation de service public en 1999, ont été reprises par la commune en régie en 2016.

Cette faible exploitation des ressources marines est dictée par plusieurs contraintes. D'une part, le coût de transport et les conditions de stockage nécessaires grèvent la compétitivité du secteur. D'autre part, l'absence d'une flottille de pêche influence aussi le modèle économique. Enfin, une ciguatoxicité particulièrement importante dans le lagon des Gambier rend impropre à la consommation une large partie des poissons et en empêche une exploitation à grande échelle.

Agriculture: vers une autosuffisance alimentaire?

Le nombre et le rendement des arbres fruitiers cultivés à des fins personnelles (mangues, litchis...) témoignent des conditions favorables à l'agriculture (climat tempéré, qualité des sols). Cependant, l'exploitation commerciale de cette ressource se limite à quelques agrumes.

C'est l'aviculture qui génère la majeure part de la valeur agricole (57 %) grâce à la production d'œufs, passée de 6 000 douzaines en 2015 à 22 000 douzaines en 2018, pour 8,8 millions de F CFP, devant l'apiculture (2,3 millions de F CFP). Attestant de sa vocation essentiellement vivrière, moins d'un quart de cette production agricole est enregistrée au fret maritime (5 tonnes en 2018), sans compter les parts dédiées à la vente directe et l'autoconsommation.

L'augmentation de la production agricole est encouragée par la municipalité qui projette d'accompagner l'installation des nouveaux agriculteurs, en mettant à leur disposition des terres publiques prêtes à être cultivées, car l'importance des travaux de terrassement et les difficultés administratives liées à l'indivision foncière découragent souvent les postulants.

Valeur des productions agricoles (2018)



Pour l'export, le développement de la culture de la vanille est également à l'étude. Cette production à forte valeur ajoutée, qui présente des résultats encourageants, pourrait en effet offrir une alternative à la perliculture.

Tourisme : un potentiel à valoriser



Cathédrale Saint-Michel de Rikitea, © Sophie Natie

Au delà de la diversité de ses paysages et de la richesse de ses eaux qui en font un paradis pour les pêcheurs amateurs, l'archipel des Gambier dispose d'un patrimoine historique et architectural intéressant, à l'image de la cathédrale Saint-Michel de Rikitea, autant d'atouts à valoriser.

Alors qu'il n'y existe aucun hôtel classé, le parc locatif de Rikitea permet d'accueillir une soixantaine de personnes en hébergement terrestre réparties entre quatre pensions de famille et quelques meublés du tourisme. Cette capacité semble à l'heure actuelle adaptée puisque selon leurs gérants la fréquentation touristique se maintient depuis plusieurs années.

Les principaux freins au développement touristique des Gambier sont le coût et le temps de trajet depuis Tahiti. Un tourisme spécialisé peut cependant être encouragé, notamment dans le cadre de croisières de faible capacité, à l'instar de l'Aranui qui effectue deux escales annuelles à l'occasion d'un voyage reliant Tahiti aux îles Pitcairn. De même, le tourisme de plaisance, d'ores et déjà dynamique, pourrait se renforcer grâce à la position de l'archipel sur la route vers l'île de Pâques et l'Amérique du Sud.

Achevé d'imprimer : avril 2020 - Dépôt légal : avril 2020 - ISSN 2679-0785